

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 76 (1940)
Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Almanach Pestalozzi*. — VAUD : *Candidats au C. G.* — *A ceux qui se retirent*. — T. F. — *En faveur de l'enfance*. — *Gesellschaft für Literatur u. Musik*. — GENÈVE : *Sacrifice pour la défense nationale*. — U. I. P. G. — *Un peu de réconfort*. — U. I. P. G. — DAMES : *Dialogue*. — *Avis*. — NEUCHÂTEL : *Comité central*. — INFORMATIONS : *Tableaux scolaires*. — *Bibliographie*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Richard BERGER : *Noël et Nouvel an (leçon de croquis rapide pour tous les degrés)*. — Alb. R. : *Poèmes pour Noël*. — L. FERRARI : *Travail de lecture silencieuse pour le degré supérieur*. — INFORMATIONS : W. PERRET : *Assemblée préparatoire pour un rassemblement*. — PRO JUVENTUTE : *Les jeunes et la semaine de cinq jours*. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

ALMANACH PESTALOZZI

L'année dernière, l'édition de l'*Almanach Pestalozzi* a été rapidement épuisée : les commandes parvenues en janvier n'ont pu être servies. Nos collègues sont priés de prendre leurs mesures suffisamment à l'avance en passant leur commande avant Noël.

VAUD

CANDIDATS AU COMITÉ CENTRAL

La section de Morges présente la candidature de Mlle *Hélène Pilloud*, institutrice à Echandens.

Nous attendons le nom des candidats destinés à remplacer M. Gonthier.

A CEUX QUI SE RETIRENT

Nous les prions de ne pas oublier d'envoyer leur démission de membre de la S. P. V. En ce faisant, ils facilitent, plus qu'ils ne sauraient le croire, notre besogne administrative. *Le Comité.*

FÉDÉRATION

des Sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers.

NOS TRAITEMENTS

La semaine prochaine, le Grand Conseil se prononcera définitivement sur la question de nos traitements.

Où en sommes-nous actuellement ? Le Conseil d'Etat a prévu une allocation de ménage de 100 fr. avec une somme de 25 fr. par enfant (2 fr. 08 par mois), pour 1941 naturellement.

Au Grand Conseil, deux députés, MM. Gueissaz et Cottier, ont présenté chacun une motion pour le retour aux traitements légaux (donc suppression de la retenue de 10 %) avec allocations familiales. Ces motions ont été admises par le Grand Conseil et renvoyées à la Commission des Finances pour étude et rapport.

Le comité des T. F. a rédigé une lettre circulaire envoyée à tous les députés au Grand Conseil pour leur exposer nos arguments, en grande partie extraits des déclarations des députés eux-mêmes. Nous rappelons tout d'abord la hausse du coût de la vie : actuellement 25 % au moins. Or nos traitements avaient été baissés parce que le coût de la vie avait baissé. Lors de l'établissement de l'échelle encore en vigueur, l'index était de 160, comme aujourd'hui. Ces traitements sont « plutôt modestes » (motion Wulliamoz). Ensuite, la situation financière vaudoise. Nous faisons remarquer que nos traitements ne sauraient être liés de façon absolue à la question budgétaire, car alors les salaires suivraient toutes les fluctuations du budget, bonnes ou mauvaises. Or depuis 1923 les écarts annuels entre les prévisions budgétaires et les comptes ont été de 3 millions en moyenne (exactement 2 929 756 fr.). Dans les seules années 1935 et 1936 les comptes dépassent le budget de 155 125 fr. et 6783 fr. Les déficits prévus ont été atténués donc dans une très réjouissante mesure pendant 15 années et neuf fois ils se sont transformés en boni (toujours depuis 1923). Ces résultats sont tout à l'honneur de nos autorités et témoignent d'une sage administration. Mais, pendant cette même période, nos traitements ont été baissés de 4, 6, 8 et 10 %, car ils sont toujours discutés d'après le budget.

Nous rappelons enfin que de nombreux cantons ont supprimé toute baisse et même alloué des allocations familiales, et que plusieurs partis politiques ont inscrit à leur programme la réadaptation des salaires et l'attribution d'allocations familiales.

Nous voulons espérer que nos députés auront lu attentivement notre missive et qu'ils pourront ainsi se faire une juste opinion sur cette question des traitements.

Parallèlement à cette action, nous avons demandé à chaque collègue d'intervenir auprès des députés connus. Cette action individuelle peut être très efficace si elle est faite avec tact et en temps opportun.

Là encore, espérons que les instituteurs vaudois auront secondé leur comité !

Quelle que soit la décision du pouvoir législatif, il y aura des mécontents ! Disons par avance que cette question des traitements est extrêmement complexe et que, *pour le moment*, l'échelle générale des rétributions n'est pas en discussion. Ceci dit, pour répondre à ceux qui trouvent que le problème mérite une solution toute différente !

Nous considérons que notre devoir est de travailler pour le retour

aux traitements légaux et l'octroi d'allocations familiales aux petits traitements.

De toute façon, déçus ou non, les salariés cantonaux feront, comme par le passé, tout leur devoir. Mais la tâche sera certainement accomplie avec plus d'enthousiasme si nos autorités font droit à notre requête. Et la légitime angoisse de quelques-uns sera apaisée. R.

EN FAVEUR DE L'ENFANCE

Signalons l'excellent travail de notre Grand Conseil, en ce début de session d'automne :

Sage modification de la loi sur l'*assurance infantile* : les accidents sont de nouveau assimilés aux maladies et la Caisse en paiera les frais. Conséquence naturelle : renchérissement de la prime ; mais qu'importe puisqu'il s'agit de la santé de nos enfants.

L'*enfance délinquante* : une loi nouvelle vient d'être adoptée. A vrai dire, on s'étonne qu'il ait fallu l'attendre si longtemps. Elle se préoccupe non plus de punir, mais de rééduquer l'enfant coupable. Elle crée une Chambre des mineurs qui enquêtera, jugera (à huis clos, dans un local particulier) et surveillera le résultat éducatif des mesures envisagées, les modifiant si elles s'avèrent sans effet. Cette loi nous réjouit fort, parce qu'elle témoigne d'un plus grand respect de l'enfance.

Santé morale : M. le député Desponds a développé une motion demandant une protection plus grande de la jeunesse contre les mauvais journaux, les affiches ou les réclames indécentes. « A défaut de mesure, l'honorable député a fait preuve de courage » ont déclaré quelques journaux. Pourtant, une commission a été nommée et son travail apportera certainement des conclusions utiles.

Enfin, évoquant l'exode de Belgique et de France, la misère des enfants perdus, M. le député Pilliod a demandé la distribution, aux moins de 16 ans, d'un *insigne d'identité*. Précaution exagérée ? Hélas ! qui donc oserait le prétendre ? A. C.

GESELLSCHAFT FÜR LITERATUR UND MUSIK

Sous ce nom, une société s'est constituée en novembre, à Lausanne. Son but ? Cultiver la langue de Goethe et de G. Keller, en organisant, dans notre ville, des causeries, des conférences (littérature, histoire, etc.), qui seront agrémentées de musique.

Elle se propose aussi de favoriser les relations entre la Suisse romande et la Suisse allemande. C'est pourquoi elle compte voir s'intéresser à son initiative, non seulement les personnes dont l'allemand est la langue maternelle, mais encore beaucoup de Suisses romands.

Les discussions auront lieu dans les deux langues : voilà qui peut attirer ceux qui seraient retenus parce qu'ils craignent de parler l'allemand d'une façon malaisée.

La société aimerait que les instituteurs et, tout particulièrement ceux qui enseignent l'allemand, la soutiennent, en assistant à ses réunions, qui seront publiques ; ou en participant à son activité en devenant membres.

Pour renseignements, s'adresser à : *L. Germond, instituteur, chemin de la Cure 8, Chailly, Lausanne.*

GENÈVE **U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS**
AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES
SACRIFICE POUR LA DÉFENSE NATIONALE

Les membres de l'Union et de l'Amicale ont reçu ou vont recevoir un bordereau vert comme celui pour les contributions ordinaires. Ce bordereau portera en titre, soit taxation provisoire, soit taxation définitive.

Lorsque la taxation est définitive, nous avons l'intention de faire un recours.

Le département des finances est d'accord qu'on n'instruise qu'un seul recours, mais il faut faire une déclaration de recours dans chacun des cas et pour chacune des intéressés.

Les collègues atteints par la nouvelle loi qui a repoussé l'âge de retraite de 50 à 58 ans et qui désirent qu'un recours soit déposé sont invités à envoyer leurs déclarations en indiquant leur état civil exact, leur âge ainsi que leurs charges de famille, à *Maître André Guinand, avocat, 29, rue du Rhône*, qui recevra volontiers individuellement ceux de nos collègues qui désirent un conseil. A. L.

U. I. P. G.
UN PEU DE RÉCONFORT

Je viens de me procurer le Mémorial des séances du Grand Conseil au cours desquelles la loi sur l'Instruction publique a été débattue. M. le conseiller d'Etat A. Lachenal n'a pas manqué d'y prendre notre défense, comme nous l'espérions, et nous l'en remercions chaleureusement. Répondant à un orateur, il a dit : « ...Je regrette que l'on apporte ici des critiques qui ne sont pas fondées. Notre système d'instruction publique à Genève est normal et comparable aux meilleurs. Il repose en outre sur un dévouement collectif de tout le corps enseignant auquel je tiens à rendre hommage. Rien ne me choque davantage — j'écoute attentivement les critiques sérieuses et réprime sévèrement les abus — que cette espèce de suspicion instinctive qui n'est que trop de mise à Genève, et souvent dans la presse. On pose en principe, en se gardant d'apporter des précisions, que tout va le plus mal possible. Ce n'est pas vrai. Je vous assure que lorsque mes subordonnés à tous les degrés de la hiérarchie scolaire, ruent dans les brancards, ils trouvent à qui

parler. Mais ils acceptent avec d'autant plus de cœur mes observations que toutes les fois où je le puis, ils savent que je prends leur défense en public. Dans l'immense majorité des cas, j'ai affaire à un personnel plein de dévouement, d'altruisme. Vous imaginez-vous que la vie d'un instituteur soit quelque chose de très facile et très agréable ? C'est une véritable mission et je suis témoin que ces fonctionnaires, qui sont de braves gens, s'y consacrent non seulement de toute leur conscience professionnelle, mais aussi de toute leur âme. Je n'admets pas qu'on soupçonne éternellement l'école genevoise. »

Je n'apprécie pas outre mesure la comparaison qu'implique l'expression « ruer dans les brancards », mais je crois que les conducteurs du Char seraient parfaits s'ils nous assuraient notre picotin réglementaire !

E. D.

U. I. P. G. — DAMES

DIALOGUE

« Pourquoi pas de réunion d'Escalade ? »

— Vraiment, l'U.I.P.G. — DAMES n'organise pas de fête d'Escalade cette année ? Une choucroute s'imposerait pourtant !

— Vous n'y pensez pas ! On n'y verrait que du bleu ! Tout au plus pourrions-nous nous déguiser en... becs de gaz !

— Obscurcis !... et on ne revient jamais « noir » d'une soirée de l'U.I.P.G. !

— Comme vous parlez mal !! Qui se risquerait encore à affronter les dangers qu'offrent les fouilles, le lac et les bassins de nos fontaines ?

— Oui, c'est vrai : toutes réflexions faites, il vaut mieux rester chez soi !

M. G.

AVIS

L'Institut Ménager rappelle aux sociétés :

Son Restaurant, à midi (menus avec viande et menus végétariens, prix modérés).

Sa Salle, claire et chauffée, à louer l'après-midi et le soir.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Institut Ménager, 7, rue de Beaumont (tél. 4 40 62), avant 15 heures.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Séance du 23 novembre (fin).

Action de secours. — La section neuchâteloise du *Cartel suisse de secours aux enfants victimes de la guerre*, désirerait intensifier son action, dans notre canton, notamment en faveur des cantines installées dans la France non occupée. Une fois par jour, on y distribue aux enfants nécessiteux un bol de lait suisse auquel le *Secours américain* ajoute un morceau de pain, et parfois du fromage. La dépense s'élève à 10 fr. par enfant et par mois. Il s'agirait de demander à nos classes de se charger de

couvrir cette dépense pendant une période de six mois. Le mieux serait que chaque classe pût assurer la distribution du lait à un enfant. Mais si cela n'est pas possible, plusieurs classes pourraient se grouper pour obtenir la contribution mensuelle ci-dessus.

Sollicité de prêter son aide au comité neuchâtelois du *Cartel suisse de secours*, le Comité central de la S.P.N. se fait un devoir de recommander aux membres de notre association d'apporter leur concours à l'œuvre humanitaire des cantines suisses. Ils pourront obtenir tous renseignements auprès du président de la section neuchâteloise, M. Pierre Hoffmann, professeur, rue Coulon 12, à Neuchâtel.

Le Département de l'instruction publique autorise les classes du canton à organiser les collectes nécessaires. Les titulaires voudront bien toutefois, s'entendre préalablement avec les Commissions scolaires dont ils dépendent.

Fédération. — Les délégués à la Fédération neuchâteloise des associations cantonales de titulaires de fonctions publiques, disons la F.N.T.F. pour abrégier cet interminable titre, se sont réunis le 9 novembre dernier. MM. Léopold Berner et Charles Rothen représentaient la S.P.N. à cette séance. Le projet de statuts a été adopté après avoir subi quelques retouches qui n'atteignent en rien les lignes essentielles.

Puis le comité provisoire a été confirmé à titre définitif, avec la composition suivante : *présidence*, M. G. Wyss, professeur ; *vice-présidence*, M. Charles Rothen, instituteur ; *secrétariat*, M. Léon Montandon, sous-archiviste de l'Etat.

L'association des agents de police est chargée de la vérification des comptes.

Après avoir pris connaissance de la lettre du Conseil d'Etat annonçant que la réduction temporaire des traitements serait fixée à 1% pour l'année 1941, les délégués décident de demander au Grand Conseil la suppression totale de la retenue avec le maintien de l'indemnité familiale de 50 fr. par enfant âgé de moins de 18 ans.

Nos lecteurs ont appris par les journaux que cette requête a été acceptée par l'autorité législative.

Nous notons avec un grand plaisir ce succès de la Fédération.

Parmi les modifications apportées au projet de statuts présenté à l'Assemblée trisannuelle de la S.P.N., le 12 octobre dernier, relevons une disposition permettant à la Fédération de faire occasionnellement cause commune avec d'autres groupements de titulaires de fonctions publiques.

Une autre adjonction prévoit que la Fédération s'interdit toute discussion de caractère politique ou religieux.

En vue de la constitution d'un fonds de roulement, chaque association fera un premier versement fixé à raison de 20 centimes par membre actif.

Enfin, constatons que les six sociétés intéressées dont nous avons donné précédemment la liste, ont toutes adhéré au faisceau. C'est avec joie que nous en saluons la naissance si longtemps attendue.

Statuts. — Les statuts de la Fédération seront imprimés et remis aux membres des corporations affiliées.

Ceux de la S.P.N. étant épuisés, le comité central décide d'en refaire une édition qui sera révisée. Ils seront publiés, comme précédemment, sous forme d'une brochure qui comprendra en outre le règlement de l'Exposition scolaire permanente, celui de la Caisse d'entr'aide, les statuts de la Romande et de la Fédération. Ce sera, en quelque sorte, le code de la Société pédagogique neuchâteloise.

Tableaux scolaires suisses. — Une édition française des commentaires des tableaux scolaires suisses vient de sortir de presse. Cette brochure rendra de très grands services au corps enseignant, et le Comité central avisera aux moyens de la lui procurer par la voie du Service du matériel scolaire gratuit.

Ces tableaux, pour la plupart fort réussis, sont très en vogue dans les cantons alémaniques. Par contre, ils sont peu demandés en Suisse romande. Bien à tort, car ils constituent d'excellents auxiliaires pour les leçons de choses, d'histoire ou de géographie.

Rappelons que leur prix est modique. Ils sont livrés à raison de 5 fr. pièce, montés sur toile.

Ceux de nos membres qui désireraient obtenir immédiatement les commentaires de ces tableaux voudront bien s'adresser au président de la S.P.N., qui en détient quelques exemplaires. J.-Ed. M.

INFORMATIONS TABLEAUX SCOLAIRES

Vendredi 1^{er} novembre dernier, s'est réuni à Berne, le jury chargé d'examiner les projets du 5^e concours de Tableaux scolaires. La Commission fédérale des Beaux-Arts était représentée par Mlle Schwob (Berne), MM. Giacometti (Zurich), Blailé (Neuchâtel) et Hilber (Lucerne), et la Commission intercantonale pour l'étude des Questions scolaires par MM. Hardmeier (Zurich), Steiner-Balzer (Berne), Mittler (Baden) et Grec (Vevey). M. Giacometti présidait, M. Robi, du Département fédéral de l'Intérieur fonctionnait comme secrétaire, et M. Du Pasquier, le nouveau secrétaire du même département, assistait aux opérations.

35 œuvres furent examinées ; 15 furent retenues pour être reproduites et former la cinquième série des Tableaux scolaires.

La somme de 13 000 fr., dont disposait le jury, fut ainsi répartie :

Exécution de	15	projets	à	Fr. 500.—	Fr. 7500.—
Indemnités	20	»	»	» 150.—	» 3000.—
Prix	12	»	»	» 200.—	» 2400.—
Prix	1	»	»	» 100.—	» 100.—

Voici les sujets qui ont été choisis pour être retenus :

- | Thèmes : | Projets de : |
|--|--------------|
| <i>Enfant et animal</i> : Leins, Rosetta (Ascona) et Genoud, Nanette (Lausanne). | |
| <i>Moisson ou fenaison</i> : Senn, Traugott (Anet) et Theurillat (Genève). | |
| <i>Végétation au bord d'un lac</i> : Robert, P. (Orvin). | |
| <i>Ferme bernoise</i> : Surbek, Victor (Berne). | |
| <i>Cohorte de marchands entrant dans une ville au moyen âge</i> : Boesch, P. (Berne). | |
| <i>L'élevage des chevaux dans les Franches-Montagnes</i> : Bieri, Ch. (Berne). | |
| <i>Famille de renards</i> : Hainard, R. (Genève). | |
| <i>Atelier de potier</i> : Tappolet, Bertha (Zurich). | |
| <i>Avion de tourisme</i> : Erni, Hans (Lucerne). | |
| <i>Ferme romaine</i> : Deringer, Fritz (Uetikon). | |
| <i>La garde de nos frontières en haute montagne</i> : Meylan, H. (Genève) et Koch, W. (St-Gall). | |

Aucun des projets représentant la *Bataille de Sempach* et la *Forge du village* n'a rempli les conditions exigées pour être reproduit.

Le lendemain, une commission pédagogique, désignée par le Schw. Lehrerverein, ratifia le choix du jury et présenta des observations qui seront soumises aux auteurs. D'après ces indications, les projets seront quelque peu remaniés dans les détails, afin qu'ils offrent toutes les qualités nécessaires à l'enseignement.

Le jury a constaté que toujours plus les artistes peintres comprennent ce qu'on demande d'eux. Les œuvres présentées cette fois, tout en conservant un cachet artistique indéniable, visent mieux encore au but proposé : fournir à nos classes un moyen d'enseignement intuitif de premier ordre.

C. G.

BIBLIOGRAPHIE

Le beau Fersen. Le grand amour de Marie-Antoinette, par Félix Moeschlin.

Version française de Marianne Gagnebin. 362 pages in-8°. Zurich. Editions Albert Muller. Broché : 7 fr., relié pleine toile : 9 fr.

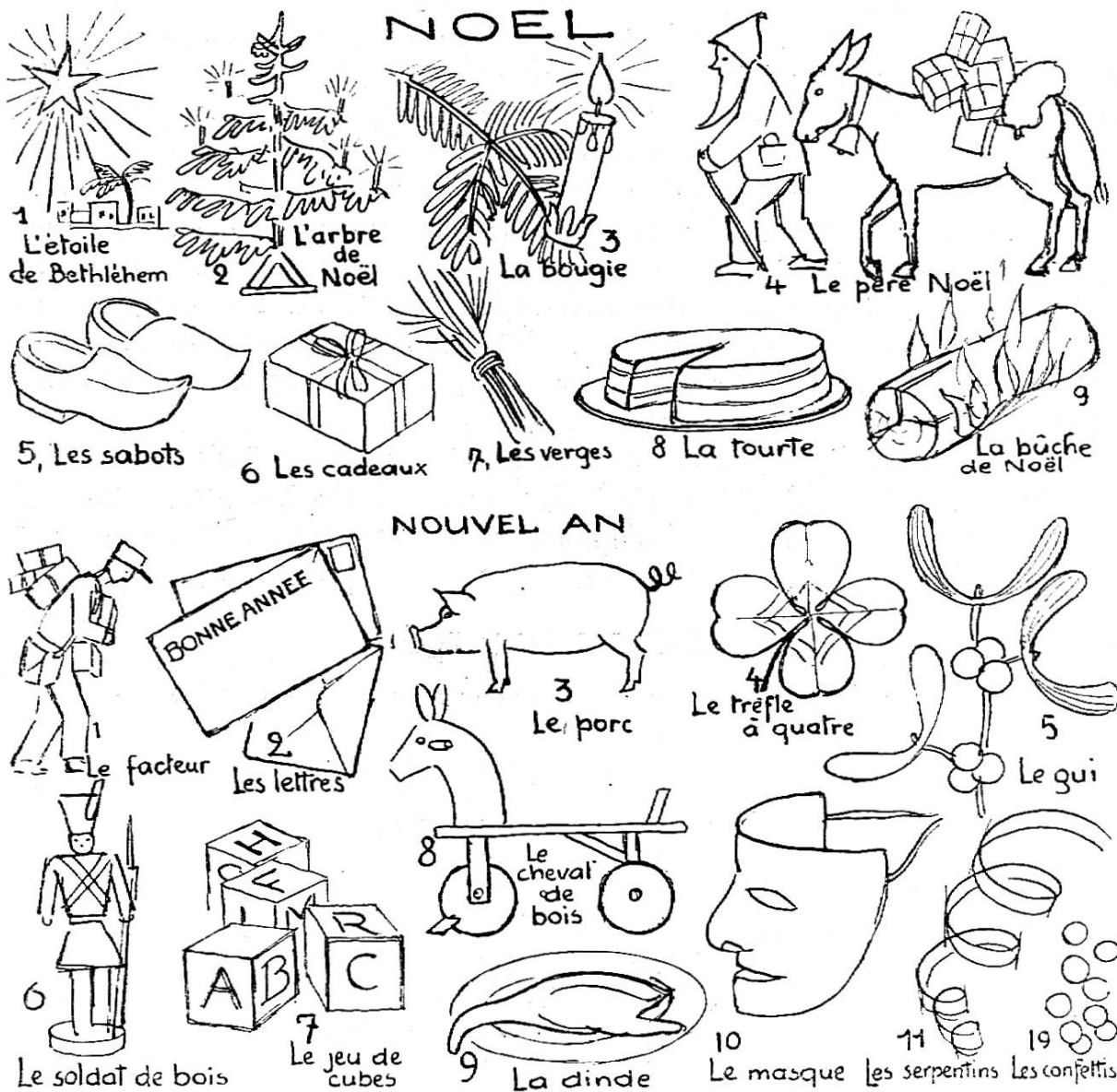
Un beau cadeau de Noël. Sous sa reliure de toile, ce volume se présente fort bien. La traduction est excellente : le style est allant, clair, savoureux. Quant au fond, c'est un roman historique au meilleur sens du terme, une chronique de la Révolution française, vécue par les maîtres de l'époque, en liaison avec les événements du monde entier : avec l'aristocrate Fersen, nous passons de Stockholm à Paris, puis en Italie ; nous poussons une pointe en Amérique et débarquons sur les côtes des Indes occidentales. Roman d'amour aussi : les aventures amoureuses du beau Fersen sont nombreuses encore qu'assez peu sincères, la vraie passion lui étant refusée. Ses relations avec Marie-Antoinette forment naturellement la partie la plus intéressante de l'ouvrage. Ce livre plaira à tous.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

NOËL ET NOUVEL AN

(Leçon de croquis rapide pour tous les degrés.)

Rappeler tout d'abord l'origine de Noël, la naissance du Christ. Un premier croquis représente Bethléhem et l'étoile d'où sortent des rayons (fig. 1). Depuis plusieurs siècles la coutume, à la Noël, est de



couper un petit **sapin**, auquel on fixe un pied pour qu'il tienne sur une table (2), et d'y suspendre de la verroterie, des friandises et des jouets pour la joie des enfants (2). A l'extrémité des branches on fixe de petites **bougies** de couleur, au moyen de porte-bougies munis de griffes (3). — Le soir de Noël le **bonhomme Noël**, qu'on représente avec une grande barbe blanche et un manteau à capuchon, apporte des paquets dont il

a chargé son âne (4). — Les enfants, qui l'attendent, ont mis leurs **sabots** (aujourd'hui ce sont plutôt des souliers !) devant la cheminée (5). Le père Noël les remplit de **cadeaux** (6) quand ils ont été sages ou de **verges** (7) dans le cas contraire. Quelquefois la distribution se fait en présence de tous, devant l'arbre. — Après quoi vient le réveillon où l'on mange toutes sortes de bonnes choses, en particulier la **tourte de Noël** (8). — On met dans le foyer la plus grosse bûche du bûcher, car elle doit durer jusqu'au matin, d'après la tradition (9).

Au Nouvel an on échange des étrennes, aussi les postiers sont-ils surchargés de travail. Les **facteurs** distribuent quantité de paquets (1) et **lettres** de souhaits pour l'année qui vient (2). Les cartes s'illustrent à cette occasion des emblèmes traditionnels, appelés *porte-bonheur*, tels que le **porc** (3), le **trèfle à quatre feuilles** (4), aussi exceptionnel que le bonheur lui-même, le **gui** (5) dont les fruits ressemblent à des perles blanches et dont les feuilles sont disposées deux par deux. — Les enfants sages, déjà comblés à Noël reçoivent encore des cadeaux dont nous dessinerons quelques-uns : des **soldats** de plomb ou de bois (6), des boîtes de **cubes** (7), des poupées, des **bicyclettes** de toutes formes, etc. (8). — On se régale en famille de plats de choix, surtout de la délectable **dinde** (9) réservée pour le jour de l'an.

Les jeunes gens fêtent la nouvelle année en dansant plusieurs soirs de suite. Ils mettent alors sur leur visage un **masque** de carton ou d'étoffe (10), et lancent des **serpentins** (11) et des confettis (12) en papier de couleur.

RICHARD BERGER.

POÈMES POUR NOËL

SONNEUR, CELA VAUT-IL LA PEINE ?

« Un enfant pauvre qui repose,
c'est peu de chose ;
un bébé couché sur du foin,
c'est moins que rien !

Sonneur, cela vaut-il la peine
de secouer ton gros bourdon
et de lancer tes digue-don
de ville en bourg, de val en plaine ?
Sonneur, cela vaut-il la peine
pour un petit enfant de rien,
un bébé couché sur du foin ? »

*

— « Dansez, carillonnez, mes belles ;
il nous faut regarder plus loin
qu'un enfant pauvre sur du foin.
Cloches, lancez vos ritournelles !

*De la graine un arbre viendra
dont l'ombre nous abritera,
de l'étincelle jaillira
la flamme qui réchauffera,
de la source un fleuve naîtra
qui toutes les mers emplira.
Pour tout cela, dansez mes belles,
cloches, lancez vos ritournelles ! »*

*— « Sonneur, sonneur, tu as raison !
Sonneur, cela vaut bien la peine
de secouer ton gros bourdon
et de lancer tes digue-don
de ville en bourg, de val en plaine.
Sonneur, cela vaut bien la peine
pour ce petit enfant de rien.*

*Sonne, sonneur, à perdre haleine
pour Celui qui dort sur le join ! »*

ALB. R.

LITANIES POUR NOËL 1940

*Au jour où Votre Fils est né :
pensez à la terre assombrie,
aux deuils de l'humaine patrie,
au pauvre monde abandonné !
Au jour où Votre Fils est né :
priez pour nous, Vierge Marie !*

*Les épines qui l'ont orné
sous les cruelles railleries
ensanglantent des chairs meurtries,
transpercent des fronts décharnés ;
au jour où Votre Fils est né :
priez pour nous, Vierge Marie !*

*Du fiel dont Il fut abreuvé,
l'amertume n'est pas tarie ;
à nos lèvres endolories
son âcre goût s'est retrouvé ;
au jour où Votre Fils est né :
priez pour nous, Vierge Marie !*

*Notre flanc n'a pas repoussé
le coup de la lance brandie ;
dans nos mains d'où coule la vie,
chacun des clous s'est enfoncé.
Au jour où Votre Fils est né :
priez pour nous, Vierge Marie !*

*La sueur dont Il fut baigné
baigne tant de faces flétries
lors de mortelles agonies
que le monde en est imprégné !
Au jour où Votre Fils est né :
priez pour nous, Vierge Marie !*

*Non par amour, mais par péché
nous souffrons dans l'ombre ennemie,
mais pardonnez notre infamie
puisque vers nous Il s'est penché !
Au jour où Votre Fils est né :
priez pour nous, Vierge Marie !*

ALB. R.

TRAVAIL DE LECTURE SILENCIEUSE POUR LE DEGRÉ SUPÉRIEUR

Les ouvrages de M. Dévaud auront eu le mérite de nous ouvrir des horizons nouveaux sur la façon de donner nos leçons de lecture. Ils ont, de plus, l'avantage de mettre à notre disposition des modèles dont de nombreux collègues ont déjà tiré parti.

Pour faire suite à ce que M. Robert Jaquet nous donnait le 23 novembre, voici un travail dont le plan est inspiré des exemples cités par M. Dévaud dans « Les leçons de pédagogie d'un manuel de lecture américain ».

J'ai imprimé ce plan au moyen d'un petit tampon duplicateur et l'ai distribué aux élèves, qui auront environ un mois pour me rapporter leurs travaux. C'est l'occasion de faire un petit concours où le meilleur résultat sera récompensé par le don d'un joli volume.

DE NEW-YORK A PARIS PAR LES AIRS

Regard en avant.

Le monde devient plus petit. Le premier tour du monde a demandé un long, long temps; il semblait alors que le monde était très grand. Christophe Colomb a navigué 69 jours sur cet océan que Lindbergh a mis moins de 2 jours à traverser. Souvenons-nous qu'au temps des diligences, on parcourait 5 km. en moyenne à l'heure. En 1845, les premiers trains allaient à la vitesse respectable de 9 km. à l'heure. Et aujourd'hui !... Les nouvelles se transmettent presque instantanément par la radio. L'amiral Byrd, du pôle Sud, pouvait donner chaque soir les nouvelles de la journée. Le monde se rapetisse parce que les communications entre ses diverses parties sont devenues plus rapides.

1^{er} exercice.

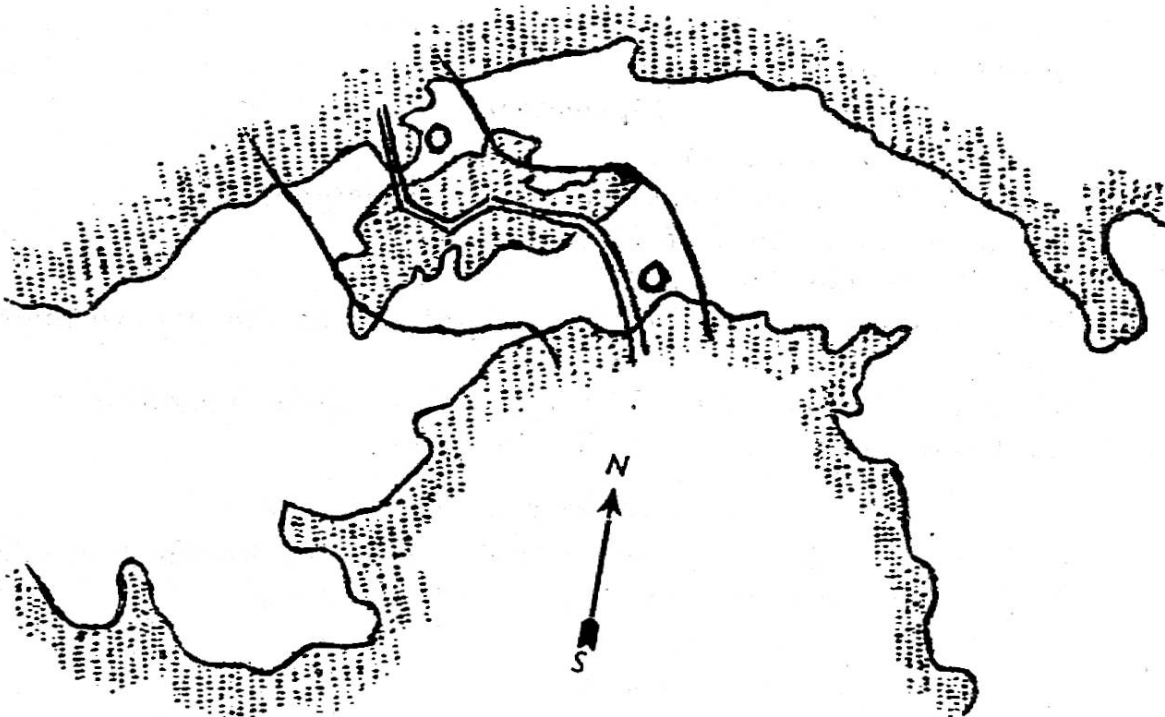
1. Le premier bateau qui a fait le tour du monde était commandé par un capitaine du nom de Magellan. Cherche l'histoire de Magellan

dans un livre d'histoire ou un dictionnaire. Lis-la. Combien de jours a mis son navire pour fermer le circuit ?

2. Bien des tours du monde ont été entrepris depuis. Tâche de te renseigner à ce sujet. Prends note de ce que tu trouveras.

Réponds aux questions que voici :

- a) Premier voyage autour du monde : date, qui l'a fait, temps ?
 - b) Même chose pour le voyage le plus rapide en train et en bateau.
 - c) Même chose pour le dirigeable, puis l'avion.
 - d) Même chose pour le plus rapide télégramme.
3. Le percement des canaux et des tunnels a aussi rapetissé le monde. Cherche des exemples.



1. Le canal de Panama est dessiné ci-dessus. Nomme et inscris à la place qui convient le nom des deux océans qu'il relie, des deux continents qu'il sépare, le nom des pays et des villes.
2. Comment le canal de Panama a-t-il rendu le monde plus petit ?
3. Les inventions et découvertes de toute sorte ont aussi contribué à rétrécir la terre. Lis dans un dictionnaire ou quelque autre livre le percement des canaux de Panama et de Suez.
4. Ecris les raisons pour lesquelles de tels canaux ne pouvaient pas être percés au temps de Magellan.

Depuis des milliers d'années, les hommes ont ambitionné de voler comme les oiseaux. Ils ont inventé les ballons, mais ceux-ci ne peuvent que se laisser emporter par le vent. Il y a peu d'années, Orville et Wilbur Wright ont fait un aéroplane. Ils n'ont réussi d'abord à s'élever que pendant une minute ; puis ils sont parvenus à voler un quart de

mille. Ce n'était qu'un commencement. Aujourd'hui, les avions portent une lourde charge d'hommes et de colis et les emmènent au loin.

* * *

Cherche et regarde des images d'avions (dictionnaires et albums).
Prépare-toi à dire ce que tu sais sur les avions et les aviateurs.

* * *

Lindbergh apportait à l'Europe un message. Ce message, le voici :
« Nous souhaitons être vos amis ».

1^{re} lecture.

Souligne les mots que tu ne connais pas.
Cherche-les dans le dictionnaire.
Raconte ce que tu as lu.

2^e lecture.

Réponds aux questions :

1. Quelle est la distance parcourue par Lindbergh ?
2. Combien d'heures resta-t-il dans l'air ?
3. Cela fait combien de jours ?
4. Cite les dangers que Lindbergh a affrontés dans son vol (au moins quatre).
5. Quel service la boussole rend-elle dans une telle expédition ?
6. Etablis une carte du voyage de Lindbergh.

Exercices.

Etablis un graphique, figurant par des lignes de longueur proportionnelle les temps exigés pour traverser l'Atlantique :
par l'avion de Lindbergh ;
par un paquebot moderne ;
par un vaisseau de 1492.

* * *

Voici deux phrases ; l'une est juste, l'autre contient une inexactitude. Copie-les et souligne celle qui est juste :

1. Lindbergh était effrayé par un si long voyage.
2. Bien des gens pensaient que Lindbergh ne reviendrait plus de son voyage.

Encore quelques questions.

1. Quelles premières expériences ont montré que le vol par avion était possible ?
2. Quel équipement de l'avion était nécessaire pour voler avec moins de danger ?
3. Quelle est l'utilité de la radio dans le vol par avion ?
4. Cite des aviateurs qui ont accompli des exploits remarquables.

L. FERRARI.

INFORMATIONS

ASSEMBLÉE PRÉPARATOIRE POUR UN RASSEMBLEMENT

Convocation
(second rappel).

Dimanche 15 décembre, à 10 h.
« Au Carillon » (rue des Terreaux),
LAUSANNE

(Voir ordre du jour dans le numéro du 7 décembre.)

Nous attendons tous ceux qui sont prêts à assumer une part de responsabilité dans l'organisation d'un rassemblement du corps enseignant romand.

L'école peut courir des dangers. Il faut être de ceux qui les prévoient et *d'avance* étudient les moyens d'y parer.

S'inscrire — si on le désire — directement au Carillon, une communication ne pouvant guère parvenir à William Perret après la parution de ce rappel. Cependant, voici le numéro de téléphone de W. Perret, Neuchâtel, 5 16 97.

WILLIAM PERRET.

LES JEUNES ET LA SEMAINE DE CINQ JOURS

Dans de nombreuses entreprises, l'introduction de la semaine de cinq jours a restreint la durée du travail et augmenté les heures libres. Aussi, pour bien des adolescents de notre pays atteints par cette mesure, *l'utilisation judicieuse des loisirs* deviendra-t-elle un problème brûlant, de portée nationale.

Il est mille façons d'exercer une influence favorable sur les loisirs de nos jeunes, tant au sein de la famille que dans des manifestations encouragées par les groupements de jeunesse, le service civil féminin et d'autres associations culturelles. Pour rester fidèle aux traditions de notre pays, chaque commune, chaque région devrait prendre l'initiative, choisissant au gré de ses goûts les projets qui lui sourient le plus.

Pour faciliter ces innovations, le secrétariat général de *Pro Juventute* a créé un *service des loisirs*. Des collaborateurs compétents donnent avec plaisir renseignements et conseils sur toutes les questions touchant l'occupation des loisirs : ateliers de loisirs, cours, soirées familiales, conférences (avec adresses de conférenciers), films, groupes de travail en vue d'une activité sociale, excursions et autres suggestions propices à l'épanouissement de la santé et de la personnalité.

Le service des loisirs invite tous les amis de la jeunesse à s'occuper de ce problème et à contribuer, d'entente avec les secrétariats de district de Pro Juventute, à orienter sainement les loisirs de nos jeunes.

TEXTES LITTÉRAIRES **LE CANOT DANS LA PLUIE**

« Une pluie dure grésillait sur le lac avec un bruit de friture. L'eau hoquetait derrière les enrochements.

Pierrot et Godem longèrent les flancs de l'obscurité où s'étouffait le cognement du moteur. L'averse estompait les masses plus sombres du rivage...

A part le bruit sourd des moteurs et ce froissement de la pluie, on n'entendait rien. Le silence était mou comme du limon. »

(*La chaloupe dorée.*)

W. THOMI.

LES LIVRES

Contes, légendes et récits du pays broyard, par Pierre Chessex, directeur des Ecoles de Payerne. Imprimerie des Remparts, Yverdon.

On sait que M. Pierre Chessex est un fouilleur d'archives passionné de folklore qui n'ignore rien du passé du pays de la Broie. Pour lui, les documents et les textes ne sont pas lettre morte mais les témoignages sensibles d'une vie qu'il évoque pour nous en d'alertes récits.

Ces *Contes, légendes et récits du pays broyard*, tirés des éléments légendaires conservés par la tradition orale, constituent un beau livre d'histoires où guerriers sarrasins, gnomes, princesses et paysans animent un pays de notre terre romande.

Des récits historiques font revivre pour nous Rodolphe de Habsbourg, Louis de Savoie et Frédéric-César de la Harpe.

M. Pierre Chessex écrit dans une langue agréable et présente d'une manière enjouée les gens et les choses. M. Henri Grobéty a plaisamment illustré ce volume qui trouvera, nous l'espérons, beaucoup de lecteurs.

ALB. R.

Nativité pour Jean-François, *Un mystère de Noël pour les enfants de chez nous*, par Georges Duplain. F. Roth et Cie, éditeurs, Lausanne.

Un jeune auteur de chez nous a vu les enfants d'aujourd'hui groupés autour de la Crèche éternelle, apportant au Fils de Dieu leurs humbles présents : « ce que nous avons, ce que nous aimons, nos jouets, le travail de nos papas, de nos mamans ». C'est ce tableau que représente la « Nativité pour Jean-François », si joliment illustrée par Marcel North. Et la réponse de Marie ou de saint Joseph à ces cadeaux improvisés est une souriante leçon à notre pauvre monde.

La *Nativité pour Jean-François* sera créée à la radio par les soins du Studio de Lausanne pour Noël 1940.

Présentée avec goût, cette petite pièce sera un joli cadeau de Noël.

PHARMACIES POPULAIRES

Société Coopérative

fondée en 1891 par les Sociétés de secours mutuels en cas de maladie

GENÈVE

Quai des Bergues, 33
Rue d'Italie, 8
Rue de Carouge, 55

Rue de Monthoux, 50
Avenue du Mail, 5
Rue de la Servette, 27

LE CONSOMMATEUR
soucieux de ses **INTÉRÊTS** fait
ses **ACHATS** à la
COOPÉRATIVE

POUR VOS

Séjours d'hiver

*ne faites pas votre choix sans avoir consulté au préalable la
liste des arrangements forfaitaires avantageux publiée par :*

L'AGENCE DE VOYAGES

S.A. DANZAS & C^{IE}
5, RUE DU MONT-BLANC GENÈVE TÉL. 2 66 33

HOTEL VICTORIA **CHEXBRES**

Vue étendue sur les Alpes et le Léman.
Confort moderne. — Bien chauffé.

Prix de Fr. 6.— à 7.50.

Mlles CHAPPUIS, Propr. — TÉLÉPHONE 5 80 01

Prêts

en 12 à 18 mensualités, **sans caution**, rapides,
avantageux, **discrets**, aux membres du corps
enseignant. Références de 1^{er} ordre.

Va sur place. Timbre-réponse. **Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33 633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

PHARMACIES POPULAIRES

Société Coopérative
fondée en 1891 par les Sociétés de secours mutuels en cas de maladie

GENÈVE

Quai des Bergues, 33
Rue d'Italie, 8
Rue de Carouge, 55

Rue de Monthoux, 50
Avenue du Mail, 5
Rue de la Servette, 27

LE CONSOMMATEUR
soucieux de ses **INTÉRÊTS** fait
ses **ACHATS** à la
COOPÉRATIVE

POUR VOS

Séjours d'hiver

*ne faites pas votre choix sans avoir consulté au préalable la
liste des arrangements forfaitaires avantageux publiée par :*

L'AGENCE DE VOYAGES

S.A. DANZAS & C^{IE}
5, RUE DU MONT-BLANC GENÈVE TÉL. 2 66 33

De bonnes idées pour VOS CADEAUX !

JEUX INSTRUCTIFS — POUPÉES AVEC TROUSSEAUX — RAVISSANTES
BOITES DE MOUCHOIRS — BAVETTES — ECHARPES DE LAINE —
FOULARDS — NAPPERONS, ETC.

Tous ces articles étant de vente libre, voyez notre grand et joli choix.

CHARLES WITTEKOPF Tour de l'Île **GENÈVE**